

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 02608

Numéro SIREN : 531 729 796

Nom ou dénomination : 3VP

Ce dépôt a été enregistré le 21/01/2022 sous le numéro de dépôt 1635

21 JAN. 2022 - 3000R001635

3VP

Société Par Actions Simplifiée au capital de 5 000.00 €

Siège social : 20 Rue Victor Tilmant

59000 LILLE

531 729 796 RCS LILLE METROPOLE

DECISIONS EXTRAORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un,
et le trente octobre,

Monsieur Jean-Paul LEHOUX associé unique de la société 3VP, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

L'objet des présentes décisions est le suivant :

- Décision à prendre dans le cadre des dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

L'associé unique prend alors les décisions suivantes :

PREMIÈRE DECISION

Après avoir examiné la situation de la société, telle qu'elle résulte des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuvés par décision de l'associé unique en date du 30 juin 2021, lesquels font apparaître que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, l'associé unique, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code du commerce, décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide du fait de la précédente décision, de ne pas nommer de liquidateur et de ne pas dissoudre la société.

TROISIÈME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associé unique

